



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ASTRALYS SA**, Place de l'Eglise 1, 1255 Veyrier
2. Date du prononcé de dissolution: 18.10.2012
3. Suspension de faillite: 10.01.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.02.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Toute prestation de services et de conseils dans le domaine de la publicité, la conception et la réalisation, le maintien et l'entretien de réseaux télématiques, ainsi que toutes actions directes ou indirectes en rapport avec son but, ayant son siège à place de l'Eglise 1, 1255 Veyrier
Pour tout renseignement :
Groupe n°3 022/388.89.03
2012 001820 R / OFA3

Office des faillites
1227 Carouge GE

00858217

